

Travaux de la Chambre

M. Pinard: Madame le Président, nous déposerons un projet de loi à ce sujet dans quelque temps. D'ici là, je tiendrai le député du Yukon au courant.

M. Nielsen: C'est ce que vous pensez.

M. Pinard: Et le député du Yukon sera en mesure de donner les bonnes réponses au député.

Une voix: Ce sera bien la première fois.

Des voix: Oh, oh!

Mme le Président: Puis-je demander que seuls les députés désirant parler de mesures ministérielles prennent la parole avant que je ne passe aux questions de privilège?

M. Lawrence: Madame le Président, je pense que le greffier de la Chambre vous a déjà remis un texte de Beauchesne. Je pense qu'il ressort du paragraphe 81(1) de la page 26 que dans tous les cas les questions de privilège ont priorité. Cela est très important à mon avis. Les questions de privilège ont priorité sur les mesures gouvernementales, je dirai même sur tout, plus spécialement quand elles prennent leur source dans ce qui s'est passé pendant la période des questions.

Deux députés au moins cherchent à soulever des questions de privilège au sujet de ce qui s'est passé pendant la période des questions: le solliciteur général et moi-même. Le solliciteur général m'a tout d'abord fait connaître son intention de soulever la question et j'attendais pour présenter ma question de privilège qu'il ait soulevé la sienne car elle porte probablement sur la même chose. Puis-je vous faire remarquer avec toute la politesse et l'humilité dont je suis capable que le paragraphe 81(1) fait bien voir que la question de privilège a priorité sur tout le reste.

Mme le Président: Le député a tout à fait raison. La question de privilège se reconnaît justement à ce qu'elle est à régler d'urgence. D'un autre côté, il est prévu que le jeudi la Chambre traite des mesures ministérielles immédiatement après la période des questions. Cela a été convenu entre les leaders de la Chambre et je m'y tiens.

Aujourd'hui il s'est présenté des questions au sujet des mesures ministérielles. Je les ai prises dans l'ordre habituel parce que cela facilite les choses à certains députés qui doivent s'acquitter d'autres fonctions, spécialement les leaders de la Chambre. Ils peuvent ainsi quitter la Chambre s'ils ne sont pas concernés par ce qui doit suivre. Le député a raison, mais je suis dans l'obligation de m'en tenir aux dispositions dont m'ont fait part les leaders de la Chambre.

M. Skelly: Madame le Président, j'ai une question à poser au leader du gouvernement à la Chambre au sujet de nos travaux futurs. Des engagements ont été pris au sujet d'une proposition visant à créer un ministère des Transports maritimes, proposition dont le premier ministre a parlé, ainsi que de la mise en vigueur d'une stratégie en matière d'industrie navale, d'une politique concernant l'acquisition d'équipement maritime au Canada et de l'admission dans notre pays de navires immatriculés à l'étranger.

Le gouvernement a-t-il l'intention de mettre sur pied l'un de ces programmes d'industrie navale afin que les ouvriers des chantiers maritimes aient un emploi, plutôt que . . .

Mme le Président: A l'ordre. Il me semble qu'il s'agit là d'une question qu'il conviendrait de poser pendant la période des questions. Elle n'a rien à voir avec les travaux du gouvernement.

M. Rae: Madame le Président, la dernière fois que nous nous sommes rencontrés, le 18 décembre dernier, avant l'ajournement de Noël, le ministre des Finances a fait une déclaration à la Chambre. J'ai une question à poser au leader du gouvernement à la Chambre, qui découle directement de ce qu'a dit le ministre. Il a déclaré ceci, comme en témoigne la page 14237 du Hansard:

En outre, monsieur l'Orateur, je suis prêt, pourvu qu'on prenne les dispositions parlementaires qui s'imposent, à envisager de renvoyer plusieurs questions pour étude à un comité parlementaire.

Puis un peu plus bas, dans la même page, nous trouvons les propos suivants:

Cela comprend les règles relatives à la réorganisation des sociétés, l'imposition de l'assurance-vie . . .

Le ministre a parlé également des organismes de bienfaisance, des allocations de retraite et des travaux en cours. Le leader du gouvernement à la Chambre pourrait-il nous préciser ce qu'entendait le ministre lorsqu'il a dit: «prêt à envisager de renvoyer plusieurs questions pour étude à un comité parlementaire.» Peut-il nous dire quand et sous quelle forme ces questions seront renvoyées à un comité parlementaire? Peut-il nous assurer que les dispositions de la motion des voies et moyens se rattachant à ces questions seront retirées tant que ce comité parlementaire ne les aura pas étudiées?

● (1540)

Voilà trois questions très précises. Je me demande si le leader du gouvernement à la Chambre pourrait y répondre car elles se rapportent directement aux remarques que le ministre des Finances a faites à la dernière séance.

M. Pinard Oui, madame le Président, je m'enquerrai auprès du ministre des Finances et m'empresserai de faire rapport au député par l'intermédiaire de son leader à la Chambre.

M. Keeper: Madame le Président, je voudrais poser une question au leader du gouvernement à la Chambre. Je voudrais savoir si et quand le gouvernement proposera à la Chambre une mesure visant à établir un programme d'emploi relevant des municipalités d'un bout à l'autre du Canada, étant donné surtout que le gouvernement a réduit récemment les fonds qu'il versait aux municipalités et donc fait monter le chômage à un niveau sans précédent au Canada? Quand le gouvernement présentera-t-il un programme d'emploi relevant des municipalités, afin de créer des emplois et de provoquer une relance de l'économie au Canada?

M. Pinard: Madame le Président, je vais m'enquérir auprès du ministre chargé de ce secteur, et si le gouvernement a l'intention de présenter une mesure quelconque, je m'empresserai de le faire savoir au député par l'intermédiaire du leader parlementaire de son parti.